

## AVIS SUR LA SITUATION DES ORCHESTRES PENDANT LA PANDEMIE COVID-19

Mise à jour du 17.08.2020

**Prof. Dr. med. Stefan N. Willich**, MPH MBA, **Priv.-Doz. Dr. med. Anne Berghöfer**, Institut für Sozialmedizin, Epidemiologie und Gesundheitsökonomie, Charité - Universitätsmedizin Berlin

**Dr. med. Miriam Karen Wiese-Posselt**, **Prof. Dr. med. Petra Gastmeier**, Institut für Hygiene und Umweltmedizin, Charité - Universitätsmedizin Berlin

**Orchestres concernés** : Berliner Philharmoniker, Deutsches Symphonie-Orchester Berlin (DSO), Konzerthausorchester Berlin Orchester der Deutschen Oper Berlin, Orchester der Komischen Oper Berlin, Rundfunk-Sinfonieorchester Berlin (RSB), Staatskapelle Berlin

*Traduction : Nicolas Stroesser  
Directeur du Conservatoire à  
rayonnement régional de  
Metz Métropole*

### Note des auteurs

Ce présent avis<sup>1</sup> est une actualisation de l'avis du 7 mai dernier et il est basé sur les connaissances scientifiques actuelles en lien avec les évaluations et expérimentations des musiciens, d'experts et de spécialistes des instruments. Pour prévenir du risque d'infection par la Covid-19, nous recommandons les mesures suivantes lors des activités musicales des orchestres de concert et d'opéra.

### Mesures de protection générales :

- être attentif aux symptômes : auto-examen quotidien des signes cliniques indicatifs de COVID-19: fièvre, toux, nez qui coule, mal de gorge, essoufflement, maux de tête et de corps, troubles gastrointestinaux, faiblesse, trouble des odeurs / du goût. Si un ou plusieurs de ces signes apparaissent, le musicien reste à la maison et doit contacter un médecin pour un test de dépistage du SRAS-CoV-2.
- L'employeur offre aux employés des groupes à haut risque pour les infections à COVID-19 (voir les définitions de l'Institut Robert Koch) une exemption dans le cadre des soins de santé au travail. Si vous le souhaitez, ils peuvent participer au jeu.
- Respectez les étiquettes d'hygiène des mains et de toux, la désinfection des mains au moins en entrant et en sortant du lieu de travail.
- Distance physique d'au moins 1,5 m dans les relations générales avec les employés. Les masques doivent être portés dans des pièces fermées à l'extérieur de la salle de concert, qui ne sont plus nécessaires sur la scène.
- Nettoyage normal des salles de travail et des locaux fonctionnels, y compris les vestiaires et les toilettes.
- Fonctionnement des systèmes de climatisation avec une norme DIN appropriée, ou une ventilation régulière.

### Configuration de l'orchestre et recommandations relatives aux instruments :

**Cordes** : Espacement entre chaises de 1 mètre.

**Vents** : Espacement entre chaises de 1,50 mètres ; élimination des liquides et nettoyage des instruments avec des lingettes jetables ou des chiffons (à nettoyer) ; Selon les données actuelles, une protection en plexiglas ne semble plus nécessaire pour les Cuivres et peut être supprimée.

**Percussions** : Espacement entre chaises de 1,5 mètre ; éviter de partager les instruments et accessoires.

**Harpes et instruments à clavier** : Espacement entre tabouret de 1,5 mètre.

**Chef d'orchestre** : distance avec les musiciens d'au moins 2 mètres en répétition et 1,5 mètre en concert.

<sup>1</sup> [https://epidemiologie.charite.de/fileadmin/user\\_upload/microsites/m\\_cc01/epidemiologie/downloads/Stellungnahme\\_Spielbetrieb\\_Orchester\\_17-8-2020.pdf](https://epidemiologie.charite.de/fileadmin/user_upload/microsites/m_cc01/epidemiologie/downloads/Stellungnahme_Spielbetrieb_Orchester_17-8-2020.pdf)

## Contexte

Depuis la publication de l'avis concernant les pratiques orchestrales durant la pandémie de Covid-19 du 7 mai 2020, la situation épidémiologique concernant les nouveaux cas (incidence) ainsi que le nombre de patients dans la population (prévalence) s'est stabilisée. Même si une légère augmentation de nouveaux cas a été enregistrée ces dernières semaines, la charge épidémiologique en Allemagne avec 500 à 1 500 nouveau cas par jour, soit environ 1 infection pour 100 000 habitants, peut être considérée comme faible à modérée. A titre d'exemple, aucun nouveau cas n'a été signalé dans plus de 100 districts ou villes au cours des 7 derniers jours (Institut Robert Koch 2020). Depuis mai 2020, des reprises d'épidémies ne sont apparues que sporadiquement en Allemagne.

Depuis plusieurs semaines, répétitions et concerts des orchestres professionnels ont pu reprendre à des degrés divers, selon les *lands*.

Cet avis actualisé porte sur la pratique orchestrale et la sécurité des instrumentistes et vise à normaliser le spectacle vivant au vu des conditions actuelles de la pandémie.

## Dangers et risques effectifs

Lors du jeu, les instruments à vent émettent des aérosols, de l'eau de condensation en fonction de la température extérieure et des gouttelettes peuvent se former par la salive.

Ces liquides peuvent être potentiellement infectieux si le musicien est atteint de la Covid-19, quand bien même il ne présenterait pas de symptômes. Ainsi il est donc nécessaire d'évaluer dans quelle mesure existe-t-il un risque accru d'infection pendant et à la suite du jeu et quelles mesures peuvent permettre de réduire ce risque de façon efficace et appropriée.

Les résultats des premières études de visualisation menées par un bureau d'ingénieurs en relation avec les musiciens de l'Orchestre symphonique de Bamberg témoignent du faible débit d'air émis par les instruments à vent (Jozipovic et Kruse 2020). Des expériences de visualisation semi-quantitative sur le flux d'air des instruments à vent à l'Université de musique et des arts du spectacle de Vienne confirment ces résultats (Bertsch 2020).

Entre-temps, d'autres résultats portant sur la propagation des gouttelettes et des aérosols par divers instruments à vent ont été publiés par l'Université des forces armées allemandes à Munich. Les gouttelettes de salive et les aérosols s'échappant de la bouche et des instruments ont été analysés par laser et filmés avec des caméras numériques, avant d'être évalués au regard d'une possible contamination de la zone de propagation (Kähler et Hain 2020).

La zone de déplacement de l'air durant le jeu était également inférieure à 0,50 m dans ces expériences. Seule la flûte traversière a montré l'existence d'une zone de cicuration de l'air l'ordre de 1 m.

Les instrumentistes à cordes sont assis parallèlement, les uns à côté des autres et les uns derrière les autres. Leurs mouvements sont limités exclusivement à leur propre emplacement. Le rythme de la respiration qui se fait généralement par le nez peut augmenter en fonction des passages à jouer. Au regard du risque d'infection, il faut noter que ces musiciens ne sont pas assis les uns en face des autres et ne se parlent pas, ou alors de façon occasionnelle, lors des répétitions. Le risque lié aux gouttelettes de salive ou aux aérosols est donc nettement plus faible que lors d'un contact social normal à l'occasion d'une conversation.

Selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (Organisation mondiale de la santé 2020) et en supposant une situation épidémiologiquement globalement stable, il n'y a pas de risque accru si la distance entre les instrumentistes à cordes est d'au moins 1 m.

## Recommandations

En fonction des conditions de travail spécifiques (locaux, équipement technique, nombre de musiciens, type d'œuvres à interpréter), il est recommandé aux orchestres d'effectuer une analyse des risques et d'élaborer un protocole sanitaire, de comportement et de processus basé sur la norme de sécurité et de santé au travail SARS-CoV-2 du ministère fédéral du travail et des affaires sociales (ministère fédéral du travail et des affaires sociales 2020), tout en prenant en considération et en intégrant le présent avis et ses recommandations.

Il n'est pas nécessaire de faire subir à tous les membres de l'orchestre qui ne présentent pas de symptômes des tests de dépistage de l'infection par COVID-19 avant de commencer à jouer et d'un point de vue épidémiologique pas raisonnable, car la probabilité dite de pré-test [prévalence de l'infection par le CoV-2 du SRAS] dans le groupe de musiciens est trop faible dans la situation épidémiologique actuelle. Si un membre de l'orchestre est testé positif pour le SRAS-CoV-2, tous les cas-contacts sont identifiés par le service de santé publique qui déterminera la suite de la procédure, précisant quels sont les cas-contacts qui doivent être mis en quarantaine et qui, si nécessaire, seront testés.

Par ailleurs, un dépistage de tous les membres de l'ensemble peut être envisagé après la fin d'une période de vacances ou, par exemple, au retour d'une tournée, car durant les vols longs ou lors des déplacements dans des zones à risque, des contacts avec des personnes infectées par le SRAS-CoV-2 peuvent avoir eu lieu.

### **Surveillance de l'état de santé**

Afin d'examiner de près l'efficacité des mesures de protection, il serait judicieux d'effectuer, tout au long du semestre d'hiver, une surveillance des maladies telles que le rhume, diverses maladies respiratoires ou infections de type grippal et, le cas échéant, la Covid-19 COVID-19, au sein des orchestres qui reprennent leurs activités régulières de répétition et de concert.

### **Mesures générales de protection**

#### **Être attentif aux symptômes :**

Seules les personnes qui se sentent en bonne santé et capables de jouer doivent reprendre une activité professionnelle dans l'orchestre. Une auto-vérification quotidienne des symptômes typiques de la COVID-19 suivants est donc nécessaire avant de rejoindre son lieu de travail (avec, par exemple un préavis approprié) : toux, fièvre, rhinite, mal de gorge, essoufflement, maux de tête et douleurs aux membres, troubles gastro-intestinaux, faiblesse, troubles de l'odeur/du goût. Si un ou plusieurs de ces symptômes apparaissent, le musicien doit rester à la maison, contacter un médecin et faire effectuer un test de dépistage du SRAS-CoV-2.

#### **Personnes à haut-risque :**

Les personnes qui présentent un risque accru de contracter une infection grave par COVID-19 sont considérées comme des personnes à haut risque. Dans le cadre des précautions de santé au travail, ils bénéficient d'une exemption de participation à l'orchestre. Selon le RKI, les personnes à risque comprennent les personnes en surpoids sévère, les personnes âgées (+ de 70 ans), les patients souffrant de maladies coronariennes, d'hypertension importante, de maladies pulmonaires chroniques (par exemple bronchopneumopathie chronique obstructive, asthme), les maladies chroniques du foie, le diabète sucré et l'affaiblissement du système immunitaire dû à une maladie ou à des médicaments (RKI). Si le musicien le souhaite, il peut participer aux activités de l'orchestre.

#### **Distanciation spatiale :**

Les musiciens et les autres personnels doivent généralement garder une distance physique d'au moins 1,5 mètre entre individus. L'entrée et la sortie des zones de répétition et de concert doivent se faire dans un ordre fixe, en maintenant une distance de 1,5 mètre ; les coulisses dans les coulisses étroites doivent être évitées.

#### **Lavage des mains :**

Les mains doivent être soigneusement lavées avec du savon (au moins 30 secondes) ou désinfectées avec un désinfectant pour les mains fourni, immédiatement après être entré sur le lieu de travail. Les mains doivent être soigneusement lavées (ou si nécessaire désinfectées) immédiatement après chaque toux ou éternuement qui se seraient produits sans utilisation d'un mouchoir ou en n'ayant pu le faire dans la manche (Centre fédéral pour l'éducation à la santé, 2020).

**Toux :**

Les règles concernant la toux et les éternuements doivent être respectées pour éviter de pulvériser de la salive ou des sécrétions nasales dans l'environnement. Vous devez tousser ou éternuer dans un mouchoir jetable, puis le jeter. Si vous n'avez pas de mouchoir, tousser ou éternuez dans le creux de votre bras (Centre fédéral pour l'éducation à la santé, 2020).

**Usage du masque :**

Dans les espaces confinés, extérieur de la salle de concert, par exemple, les vestiaires, sanitaires, couloirs, etc., un masque doit être porté. L'usage du masque n'est pas impératif sur scène car les musiciens ne parlent pas et ne bougent pas de leur siège pendant la représentation (voir les recommandations ci-dessus pour les vents et les percussions).

Pendant la répétition, les personnes pour lesquelles l'usage du masque est possible en situation de jeu (batterie, instruments à clavier, harpe) pourraient le porter. Lorsqu'il est utilisé correctement (contact uniquement aux extrémités, prise ferme sur les côtés et sur le nez), on peut supposer qu'il existe une protection contre les corps étrangers, car la projection des gouttelettes est efficacement empêchée.

Les masques humides après la répétition doivent être remplacés et éliminés correctement (RKI, BzGA).

**Nettoyage :**

Les surfaces de la salle de concert ou de répétition doivent être nettoyées après chaque répétition et concert. Le nettoyage désinfectant n'est en général pas nécessaire (RKI). Le nettoyage des instruments qui, le cas échéant doit être fait au moyen d'un produit désinfectant, est de la responsabilité des musiciens.

**Climatisation/ventilation :**

Les systèmes de climatisation et de ventilation des locaux et de la scène peuvent continuer à fonctionner, à condition qu'ils soient conformes aux normes DIN applicables. En cas de recyclage d'air, il faut utiliser des filtres HEPA (*High Efficiency Particulate Air Filter*). Si aucun système de ventilation ne peut être utilisé, une ventilation doit être assurée régulièrement.

**Recommandations spécifiques**

**Pour le groupe des instrumentistes à vent** qui peuvent produire des aérosols et projeter des gouttelettes, des mesures d'hygiène spécifiques doivent être mises en place pour les aspects suivants :

- a. Traitement des gouttes de condensation ou de salive dans les instruments. Il faut à tout prix éviter, comme c'est le cas habituellement en situation de jeu, de laisser le liquide s'égoutter sur le sol ou le déverser, car ce liquide peut être potentiellement infectieux. Il doit être collecté dans des chiffons qui seront éliminés après la répétition ou le concert. Le nettoyage des instruments (cuivres et bois) après avoir joué doit, si possible, être effectué également avec des chiffons qui seront éliminés après utilisation. Si des matériaux spéciaux et réutilisables sont nécessaires pour le nettoyage, ils doivent être lavés après usage avec de l'eau à une température d'au moins 70 degrés Celsius. Pour les matériaux sensibles, des températures plus basses avec un détergent désinfectant sont également suffisantes. Il faut éviter d'expulser l'eau de condensation qui stagne dans les clés en soufflant violemment pendant les pauses. Après avoir été en contact avec le liquide lors du nettoyage de l'instrument, les mains doivent être lavées ou désinfectées. Le nettoyage des instruments est de la responsabilité des musiciens.
- b. Après avoir joué, le sol de la zone spécifique aux vents doit être nettoyé à fond.
- c. Afin d'éviter la contamination de l'espace de travail du voisin de pupitre, les instrumentistes doivent garder une distance de 1,50 mètres entre eux.
- d. Selon les données actuelles, une protection en plexiglas ne semble plus nécessaire pour les Cuivres et peut être supprimée.
- e. Après une répétition ou un concert, les pupitres et autres surfaces de travail à proximité des instrumentistes à vent doivent être nettoyés.
- f. Pour les pupitres des cordes, une distance de 1 m entre les chaises est recommandée.

**Pour le groupe des Percussions** une distance de 1,5 mètre entre les chaises doit être maintenue. En outre, il faut préparer en amont de la répartition ou du concert la répartition des postes de jeu de telle sorte que les instrumentistes soient aussi stationnaires que possible. L'échange de la baguetterie et les permutations entre instruments doivent être évités.

**Pour le groupe des harpes et claviers**, une distance de 1,5 mètre entre les chaises doit être maintenue. Lors de l'utilisation des instruments durant le service, il ne doit pas y avoir de permutation d'instrument entre les différents musiciens. Si un changement est nécessaire, l'instrument ne doit pas être utilisé pendant 72 heures afin de s'assurer qu'il n'est plus contaminé par le virus.

Pendant les répétitions, **le chef d'orchestre** s'entretient généralement avec ses musiciens qui se trouvent directement face à lui. Il lui faut donc respecter une distance minimale de 2 mètres par rapport aux musiciens pendant les répétitions et de 1,5 mètre pendant les concerts.

Les régisseurs d'orchestre doivent porter des gants de protection, car ils sont exposés à un risque plus élevé de contact avec des surfaces pouvant avoir été contaminées par le virus dans leur lieu d'exercice.

### Références :

Bertsch M (2020). Sind Blasinstrumente Virenschleudern? Experimente und Erklärungen mit Trompete und Posaune. Wien, <https://mb.drtrumpet.eu/online-materials/mb-youtube/mb-yt-playlist-brass-research?lang=en>

Bundesministerium für Arbeit und Soziales (2020). SARS-CoV-2-Arbeitsschutzstandard, Bundesministerium für Arbeit und Soziales.

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung. (2020). Hygiene beim Husten & Niesen. 27.7.2020, <https://www.infektionsschutz.de/hygienetipps/hygiene-beim-husten-und-niesen.html#c6375>

Jozipovic S, Kruse D (2020). Bamberger Symphoniker: Wissenschaftler messen Aerosolausstoß. München, Bayerischer Rundfunk, <https://www.br.de/nachrichten/bayern/bamberger-symphoniker-wissenschaftler-messen-aerosolausstoss,Ry6T6OU>

Kähler CJ, Hain R (2020). Musizieren während der Pandemie - was rät die Wissenschaft? Über Infektionsrisiken beim Chorsingen und Musizieren mit Blasinstrumenten. Neubiberg, Institut für Strömungsmechanik und Aerodynamik, Universität der Bundeswehr München.

Robert Koch-Institut (2020). Täglicher Lagebericht des RKI zur Coronavirus-Krankheit-2019 (COVID-19). Berlin, Robert Koch-Institut.

World Health Organization. (2020). Coronavirus disease (COVID-19) advice for the public. 9.6.2020, <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>